
**Travaux terminologiques – Harmonisation
des notions et des termes**

Terminology work – Harmonization of concepts and terms

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 860:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6688afca-62d7-4225-9009-130eb88dcc32/iso-860-1996>



Sommaire

	Page
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives.....	1
3 Définitions	1
4 Harmonisation des notions et des systèmes de notions	2
4.1 Étude de faisabilité.....	2
4.2 Processus d'harmonisation.....	4
4.3 Harmonisation ultérieure.....	5
5 Description des notions	5
6 Harmonisation des termes.....	5
6.1 Types de correspondance entre les termes	6
6.2 Harmonisation des termes.....	6

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6688afca-62d7-4225-9009-130eb88dcc32/iso-860-1996>

© ISO 1996

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet central@iso.ch
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Version française tirée en 1997

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 860 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 37, *Terminologie*, sous-comité SC 1, *Principes de terminologie*.

Elle annule et remplace la Recommandation ISO/R 860:1968, dont elle constitue une révision technique.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 860:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6688afca-62d7-4225-9009-130eb88dcc32/iso-860-1996>

Introduction

Les notions et les termes évoluent de façon différente selon les langues et les communautés linguistiques, en fonction des facteurs sociaux, économiques, culturels et linguistiques.

Les différences entre les systèmes parallèles de notions, d'une part, et la ressemblance trompeuse au niveau du terme, d'autre part, nuisent à la communication internationale.

Le travail terminologique repose sur les notions, parce que

- les différences entre les notions n'apparaissent pas nécessairement au niveau du terme;
- la ressemblance au niveau du terme dans différentes langues ne signifie pas nécessairement que les notions évoquées par les termes sont identiques.

Les efforts d'harmonisation devraient toujours commencer au niveau de la notion, puis se poursuivre au niveau du terme.

Les notions et les termes qui figurent dans les Normes internationales ont été élaborés pour usage international, mais ils peuvent être inacceptables tels quels dans un contexte national. Ce principe s'applique également aux langues officielles de l'ISO aux différents niveaux nationaux. Ainsi, la formulation d'une version anglaise d'une Norme internationale peut se révéler inappropriée pour une norme comparable américaine ou britannique.

ITEH STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

ISO 860:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6688afca-62d7-4225-9009-130eb88dcc32/iso-860-1996>

Travaux terminologiques – Harmonisation des notions et des termes

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit une approche méthodologique présidant à l'harmonisation internationale des notions, des systèmes de notions, des définitions, des termes et des systèmes de termes.

La présente Norme internationale s'applique au développement des terminologies nationales et internationales.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 704:1987, *Principes et méthodes de la terminologie*.

ISO 1087:1990, *Terminologie — Vocabulaire*.
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6688afca-62d7-4225-9009-130eb88dcc32/iso-860-1996>

ISO 10241:1992, *Normes terminologiques internationales — Élaboration et présentation*.

Guide ISO/CEI 2:1991, *Termes généraux et leurs définitions concernant la normalisation et les activités connexes*.

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 1087 et les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 harmonisation des notions

réduction ou élimination des différences mineures entre deux notions très semblables ou plus.

NOTE 1 L'harmonisation des notions fait partie intégrante de la normalisation.

3.2 harmonisation des termes

activité devant aboutir à la désignation, dans plusieurs langues, d'une même notion par des termes qui reflètent les mêmes caractères ou des caractères similaires dont la forme est la même ou légèrement différente.

4 Harmonisation des notions et des systèmes de notions

L'harmonisation des notions et des systèmes de notions implique toujours une comparaison et une correspondance de systèmes de notions à l'intérieur d'une même langue, entre plusieurs langues ou entre des domaines. Il ne s'agit jamais du transfert direct d'un système de notions en tant que tel à une autre langue (voir figure 1).

NOTE 2 Les principes énoncés ci-dessous ne s'appliquent pas tous uniformément à toutes les langues et à tous les domaines.

4.1 Étude de faisabilité

4.1.1 Analyse du domaine

Avant d'entreprendre l'harmonisation des notions, il faut examiner les similitudes et les différences entre les notions et les systèmes de notions, de manière à établir la faisabilité de l'harmonisation.

L'harmonisation a plus de chances de succès si les conditions énoncées en 4.1.1.1 sont remplies.

4.1.1.1 Similitudes des notions

Les notions et les systèmes de notions propres à une communauté linguistique donnée ou à une nation sont probablement plus proches si

- a) le domaine est bien établi et est relativement stable;
- b) le domaine concerne des objets concrets, tels que la machinerie, les outils, les matériaux ou les produits industriels;
- c) il existe une tradition de normalisation dans le domaine.

4.1.1.2 Différences entre les notions

Les notions et les systèmes de notions pourront être très différents en présence des conditions suivantes:

- a) plusieurs approches théoriques ont cours dans le domaine;
- b) le domaine est nouveau et se développe rapidement;
- c) le domaine concerne les sciences humaines ou les sciences sociales (c'est-à-dire des questions philosophiques, politiques, idéologiques, etc.);
- d) il n'existe pas de tradition de normalisation dans le domaine.

4.1.2 Analyse préliminaire des systèmes de notions

Si l'analyse faite en 4.1.1 montre que les possibilités d'harmonisation sont bonnes, effectuer une étude préliminaire des différents systèmes de notions.

Préalablement à toute harmonisation de notions, procéder à une comparaison des notions désignées par les termes dans les différentes langues. Cette analyse doit déterminer

- a) les caractères communs aux notions étudiées dans les différentes langues;
- b) les caractères qui différencient les notions d'une langue à l'autre.

Après cette analyse, les spécialistes du domaine doivent décider si l'harmonisation des notions est possible.

NOTE 3 Si l'analyse préliminaire est réalisée en vue d'une normalisation internationale, il est important qu'elle ne soit pas uniquement limitée aux langues officielles.

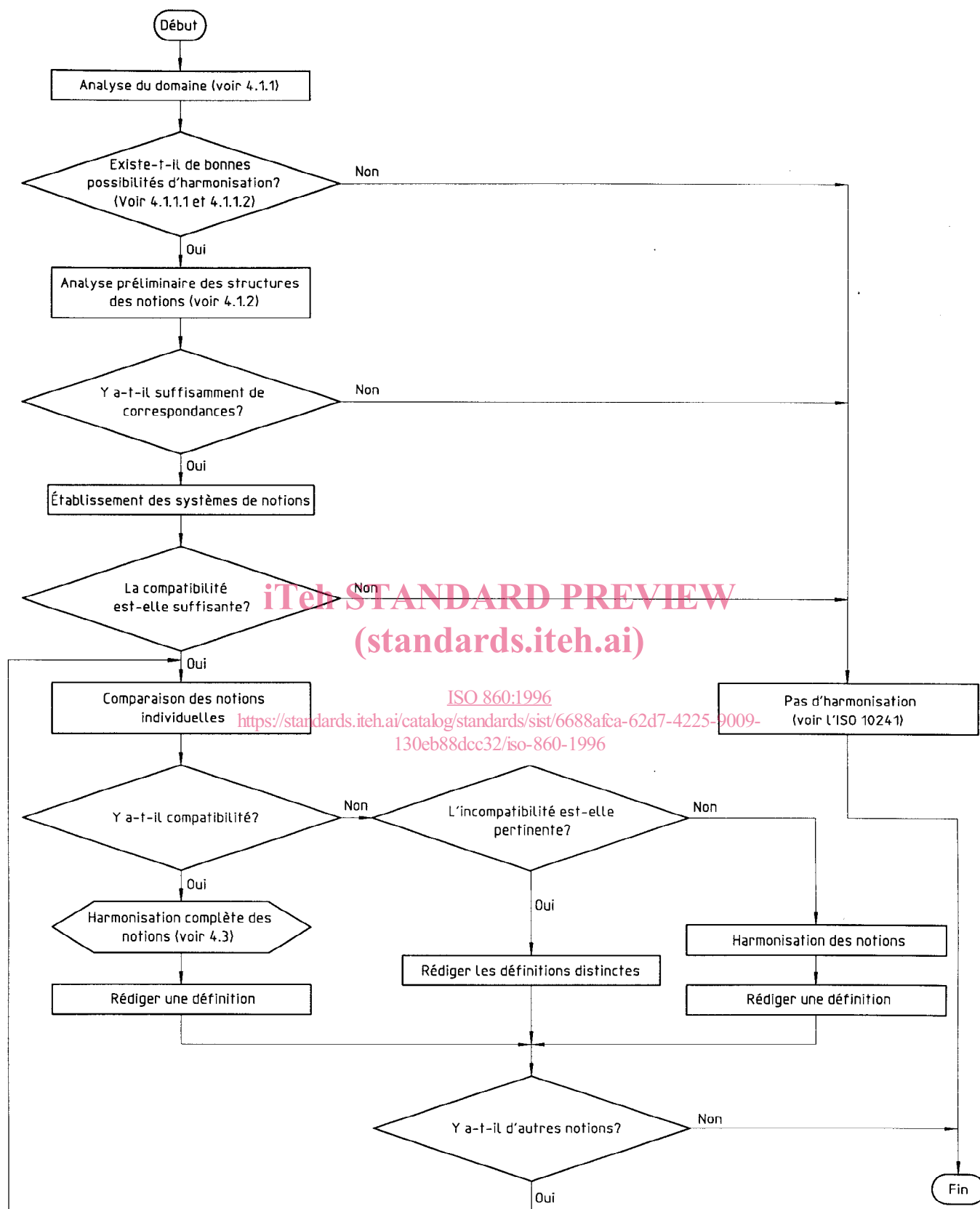


Figure 1 — Le processus d'harmonisation

4.2 Processus d'harmonisation

La liste des termes de base doit être établie et les systèmes de notions exposés conformément à l'ISO 10241.

4.2.1 Comparaison des systèmes de notions

Tous les ensembles pertinents de notions doivent être comparés, quelle que soit leur origine, c'est-à-dire qu'ils soient normalisés au niveau international ou national, ou bien qu'ils aient été établis autrement.

L'analyse comparée des différents systèmes de notions doit rendre compte des aspects suivants (voir figure 2):

- le nombre de notions;
- les relations entre les notions;
- la profondeur de structuration;
- les types de caractères servant à l'établissement du système de notions.

Chaque système de notions doit être construit séparément, en utilisant cependant les mêmes méthodes de structuration des caractères et, chaque fois que possible, en suivant les spécifications de l'ISO 10241 concernant les systèmes de notions et leur représentation.

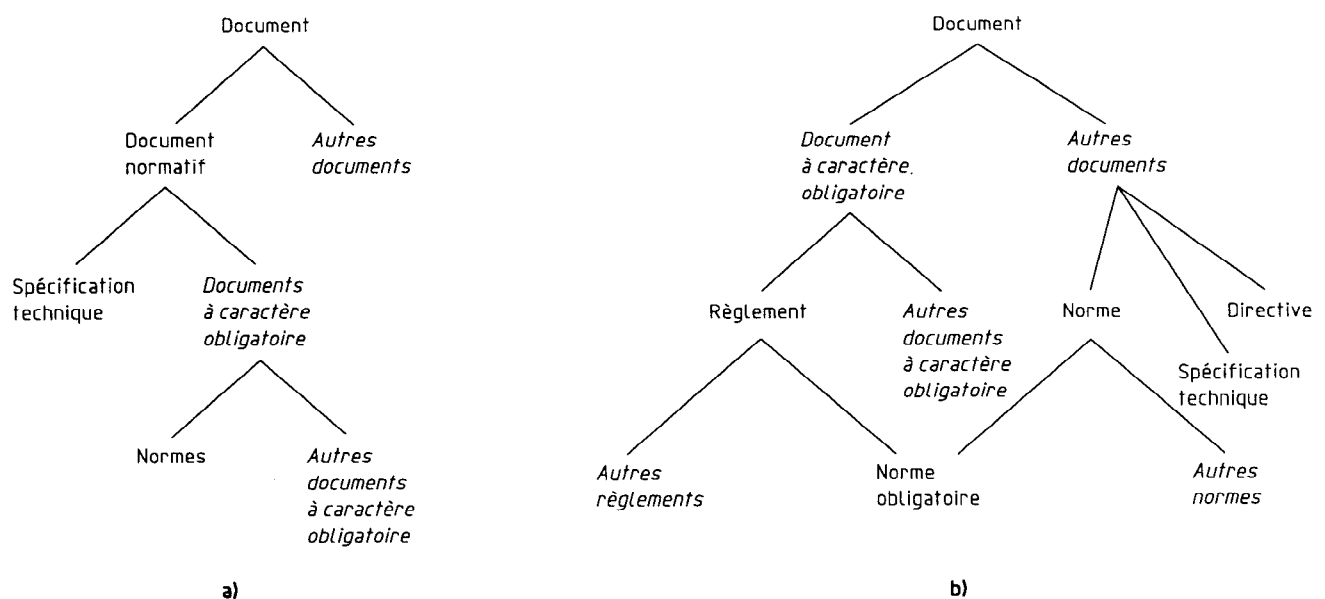
4.2.2 Comparaisons des notions isolées

L'analyse des notions doit se faire par la comparaison des définitions, et non pas des termes.

Les définitions doivent être extraites de sources fiables, y compris toute expérience disponible dans un domaine donné. Après l'analyse comparée de toutes les définitions d'une notion, déterminer laquelle (lesquelles) des conditions décrites en 4.2.2.1 et 4.2.2.2 s'applique(nt).

4.2.2.1 Les termes renvoient à la même notion dans les différentes langues.

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de continuer.



NOTE — Voir le Guide ISO/CEI 2 pour la définition des termes. Les termes en italiques représentent un ensemble de notions.

Figure 2 — Exemples de deux systèmes de notions distincts nécessitant d'être harmonisés

4.2.2.2 Il existe des différences dans la compréhension ou dans l'extension de la notion, ou dans les deux.

Dans ce cas, les spécialistes du domaine doivent décider laquelle des conditions suivantes s'applique:

- les différences sont pertinentes. Il s'agit donc de plusieurs notions différentes. Chacune des notions doit être définie et intégrée dans le système de notions harmonisé (voir figure 3).
- les différences sont insignifiantes, donc une seule notion est nécessaire. Cette notion doit être définie de façon satisfaisante dans chacune des langues et intégrée dans le système harmonisé de notions.

NOTE 4 L'une des conséquences de 4.2.2.2 est que les différents systèmes de notions ne possèdent pas tous une notion correspondant à chacun des nœuds du système harmonisé de notions. Il n'est toutefois pas exclu de remplir ces nœuds, si cela se justifie.

4.3 Harmonisation ultérieure

Si, par la suite, un organisme qui n'a pas pris part au processus d'harmonisation souhaite harmoniser ses notions avec un système de notions harmonisé au plan international, il est préférable d'utiliser la méthode décrite en 4.2.2.

5 Description des notions

Avant de rédiger la définition harmonisée, on doit obtenir un consensus sur

- les caractères qui sont essentiels à la compréhension de la notion;
- les caractères qui doivent faire partie de la définition.

Les définitions doivent être formulées conformément à l'ISO 704 et à l'ISO 10241.

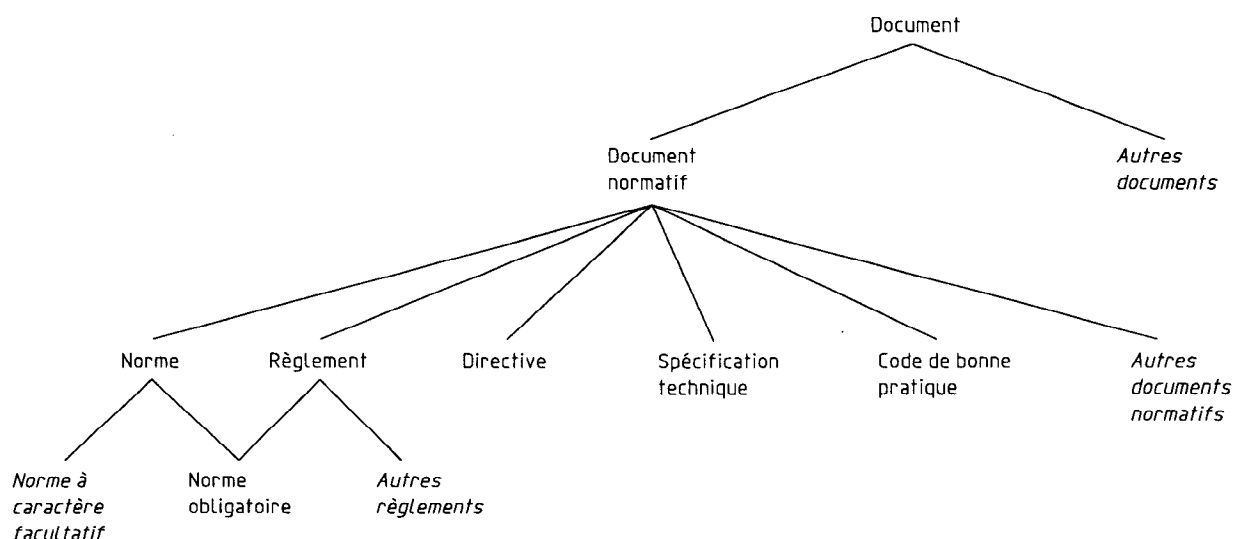
Toutes les versions d'une définition dans les différentes langues doivent comprendre les mêmes caractères. Cependant, la formulation des définitions dépend des règles propres à chaque langue.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6688afca-62d7-4225-9009-130eb88dcc32/iso-860-1996>

6 Harmonisation des termes

L'harmonisation des termes n'est possible que si les notions correspondantes sont presque identiques.

Au cours du processus d'harmonisation, il est essentiel de ne pas se laisser tromper par la ressemblance superficielle des termes appelés «faux-amis» (des exemples sont donnés en 6.2.1.4).



NOTE — Voir le Guide ISO/CEI 2 pour la définition des termes. Les termes en italiques représentent un ensemble de notions.

Figure 3 — Exemple de système harmonisé